

Les pompiers morgiens en fête

Par Gilbert Hermann

MORGES | ANNIVERSAIRE

Devenu le Détachement de premiers secours Morget, le Centre de secours incendie a fêté ses 60 ans. Regard dans le rétroviseur.

«**Q**ue tous ceux qui ont la curiosité de découvrir, et le désir d'aider, viennent découvrir le monde si remarquable des sapeurs-pompiers! Ils seront toujours les bienvenus.» L'appel a été adressé par le capitaine Samuel Marchina qui, le samedi 15 novembre, a orchestré la partie oratoire des festivités marquant le 60e anniversaire de ce qui était à l'origine le Centre de secours incendie (CSI).

«Le Centre de secours incendie est là depuis 60 ans et il n'a pas pris une ride! s'est réjoui le capitaine Marchina. Un petit renouvellement des effectifs et le tour est joué. Chaque année, il fait son bain de jouvence. Il est toujours aussi jeune notre Détachement de premiers secours.»

Ce constant renouvellement est illustré, cette année, par l'incorporation de trois nouveaux intervenants dans le Détachement de premiers secours de l'Organe d'intervention Morges que commande le capitaine Alain Goumaz: le premier-lieutenant Nicolas Desarzens (fils de Philippe, ancien commandant de ce qui s'appelait alors le Centre de renfort), l'appointé chef Marco Funcasta et le sapeur Correntin Robin ont reçu le casque qui



Philippe Desarzens, Yves-Etienne Kahn, anciens commandants, Olivier Mages, actuel commandant du DPS Morget, Alain Goumaz, commandant du DPS de l'OI Morges. Photos Hermann

atteste de leur incorporation dans cette unité d'élite.

Soixante ans, c'est l'occasion d'un regard sur le passé. Il appartient au major Eric Henry, com-

mandant du SIS Morget, de le porter. Les Centre de secours incendie (CSI) sont nés de la volonté du Grand Conseil de constituer «un réseau logistique de corps de sa-

peurs-pompiers équipés de moyens lourds et de matériels spécifiques, avec pour but d'aider les communes en cas de sinistres importants ou de dégâts liés aux élé-

ments naturels», a-t-il rappelé. Cela impliquait de pouvoir compter sur des sapeurs rapidement disponibles en journée. D'où leur localisation à proximité de secteurs industriels.

Le double d'habitants

Ainsi, le premier CSI a été constitué en 1953 à Penthaz. Celui de Morges – qui aurait pu être celui de Saint-Prex – a été porté sur les fonts baptismaux en octobre 1954. «Son secteur d'intervention était presque identique à celui d'aujourd'hui, sauf que de 25 000 habitants en 1954, nous sommes passés à plus de 50 000. Cela fait réfléchir», souligne le major Henry qui a évoqué tant l'évolution des moyens que des tâches du CSI. Lequel, au fil du temps et des réformes «pompières» (pour ne pas dire «pompeuses») est devenu Centre de renfort puis,

Vieux contentieux

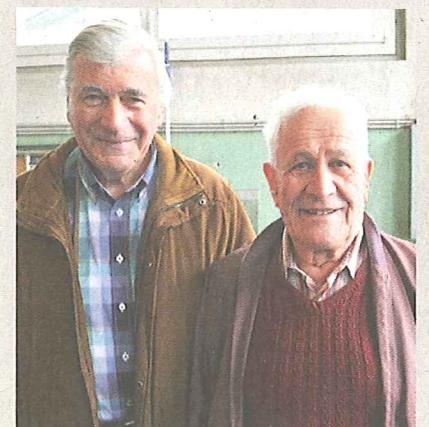
Saint-Prex avec sa Verrerie, Morges avec ses industries (SIM, Saurer, Morgia, Oulevay notamment) offraient à l'époque de gros potentiels de personnel disponible en journée. Aussi les deux communes revendiquaient-elles le siège du Centre de secours incendie. Morges a finalement décroché la timbale. Au grand dam de Saint-Prex. Il en était résulté quelques animosités, a rappelé Roger Burri. En décembre 2001, alors qu'il allait prendre ses fonctions de municipal, la Commission du feu de Saint-Prex lui a inculqué le principe suivant: «Quand ça brûle à Saint-Prex, la première mesure prise est de déposer une herse routière en entrée de localité. Car on n'a pas besoin des Morgiens!» Depuis, les choses ont bien évolué. Pour preuve: bien que Saint-Prey, Roger Burri préside le Comité directeur du SIS Morget.

Centre de renfort intercommunal, Détachement de premiers secours enfin. Une chatte n'y retrouverait pas ses petits.

Alors résumons la situation actuelle: le SIS Morget (quelque 400 pompiers) se décline en 7 SDIS (Service défense incendie et secours). Le Détachement de premiers secours Morget est composé de trois sections issues des Organes d'intervention de Denges, Morges, Saint-Prex. Il a un effectif de 88 intervenants et est placé sous le commandement du capitaine Olivier Mages.

Les anciens sapeurs qui ont servi dans ces unités d'intervention avaient été conviés à s'associer à cet anniversaire fêté à la caserne de Morges. Occasion de sympathiques retrouvailles qui ont eu un prolongement gastronomique. ■

Deux anciens se souviennent



Parce qu'ils travaillaient sur place, qu'ils pouvaient se libérer de leurs obligations professionnelles et parce qu'ils travaillaient dans des métiers du bâtiment, Itolo Colombara et Angelo Zenoni avaient le profil recherché pour être membres du Centre de secours incendie. Itolo y a servi dès les débuts en 1954 et jusqu'en 1980. «A l'époque j'étais tout feu tout flamme!»

Quant à Angelo, enrôlé à l'âge de 19 ans par le major Georges Blanchard, il a servi jusqu'à la limite d'âge alors fixée à 45 ans. Des interventions restent gravées dans leurs mémoires: l'incendie de la fabrique de skis Authier à Bière, celui de la ferme du château d'Echichens («Il n'y avait plus d'eau, on giclait avec du lisier!»), ou encore celui de la pharmacie Billeter au cœur de la Grand-Rue de Morges pour n'en citer que quelques-unes.